

**sycomore**

# Sustainable Tech

## Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le Ministère français de l'Économie et des Finances.



INITIATIVE TIBI

Le FCP n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Avant d'investir, consultez le DIC de l'OPCVM disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com). Rapport portant sur l'année 2024. Pour plus d'information sur l'approche de Sycomore AM en matière de durabilité, consulter nos politiques et stratégies en la matière sur notre [site Internet](#) ainsi que le rapport de durabilité établi à l'échelle de la société de gestion en réponse à l'Article 29 de la Loi Énergie Climat. Les indicateurs reposent sur les dernières données publiées par les entreprises (2023 ou 2024 pour la plupart). Les performances ESG présentées sont celles des entreprises dont les actions figuraient à l'actif net du fonds au 31 décembre 2024 et ne représentent donc pas une contribution directe du fonds à ces performances. Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. <sup>1</sup> Sustainable Finance Disclosures Regulation - Selon le règlement SFDR, un fonds dit « article 9 » est un fonds qui présente un objectif d'investissement durable.

# Sommaire

## 01

### Philosophie d'investissement du fonds

1. Notre définition d'investissement durable p. 4
2. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 5

## 02

### Performance en matière de durabilité

1. Investissements durables p. 6
2. Performance SPICE p. 7
3. Exposition aux ODD p. 8
4. Indicateurs de durabilité p. 9

#### Social

- Contribution sociétale des produits et services
- Politique de droits humains
- Croissance des effectifs

#### Environnement

- Net Environmental Contribution p. 11
- Empreinte carbone
- Exposition aux énergies fossiles

#### Gouvernance

- Rémunération des dirigeants p. 12
- Diversité de genre

## 03

### Engagements et votes

1. Nos actions d'engagement p.13

#### Zoom sur nos derniers engagements

- Nvidia p.14
- Gestion responsable des restructurations dans la Tech
- Intelligence Artificielle éthique
- Technologie, santé mentale et bien-être

2. Nos votes en assemblées générales p.18

## 04

### Annexes

p. 19

# 01 Philosophie d'investissement du fonds

Le fonds **Sycomore Sustainable Tech**<sup>2</sup> investit majoritairement dans des **entreprises américaines**, des pays de l'**Union européenne** et **asiatiques**, sans contrainte de secteur ou de style et en suivant un **processus d'Investissement Socialement Responsable**, avec une attention particulière portée à l'**impact social et environnemental** des produits et services et la mise en œuvre de pratiques responsables dans l'utilisation des **technologies**.

Le fonds a plusieurs objectifs :



Il vise, sur une période de cinq ans, **une performance supérieure à l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return** (libellé en euros).



Il s'engage, à tout instant, à **investir exclusivement dans des entreprises durables** au titre du **règlement SFDR** (soit 100% de titres durables dans la part investie du fonds).



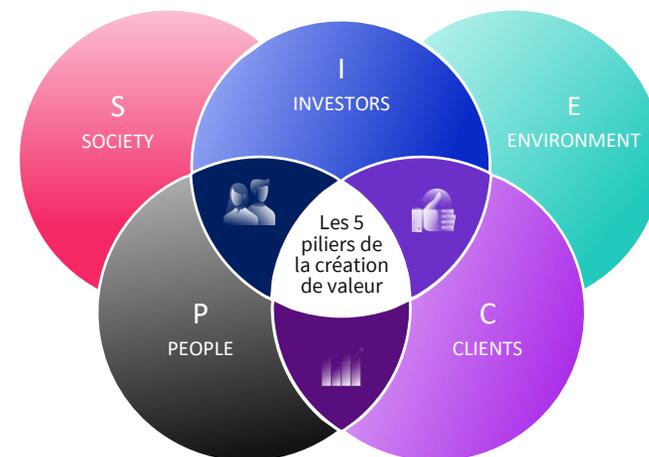
Il vise, à tout instant, une **surperformance par rapport à son indice de référence** sur la **Contribution Sociétale des produits et services** (CS) et la part des entreprises ayant mis en œuvre une **politique de Droits Humains**.



À compter de janvier 2025, le fonds vise une **surperformance par rapport à son indice de référence sur la Contribution Sociétale des produits et services** et le **ratio de la rémunération du dirigeant** par rapport à la rémunération moyenne des employés.

La **démarche d'investissement responsable** suivie par le fonds s'appuie sur :

1. **Une analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant notre modèle SPICE**<sup>3</sup>. Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes ;



2. **Une politique d'engagement actionnarial active**, en particulier auprès des entreprises en transformation ESG ;
3. **Un suivi régulier de la performance du fonds en matière de durabilité**, faisant l'objet d'un reporting mensuel, d'une part, et annuel, à travers le présent rapport, d'autre part.

<sup>2</sup> Par souci de simplification, dans l'ensemble du document, les références au fonds Sycomore Sustainable Tech couvrent également le fonds SFS Sycomore Sustainable Tech.

<sup>3</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

1.1

## Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR<sup>4</sup>, cette définition s'articule autour de trois éléments :

### 1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'évaluation du **capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

### 2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux **ESG** et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impact*), publiée en 2023.

### 3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

#### Avoir une contribution positive

**NEC** ≥ +10%

Mesure holistique de l'impact environnemental global

**CONTRIBUTION SOCIÉTALE** ≥ +30%

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

ou

**THE GOOD JOBS RATING** ≥ 55/100

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

**NOTE HAPPY@WORK** ≥ 4,5/5

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

ou

2

#### Ne pas causer de préjudice important (DNSH\*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE < 3/5

Politique PAI\*\*

3

#### Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance ≥ 2,5/5

\*Do No Significant Harm. \*\*Principal Adverse Impact.

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un **sondage** réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

<sup>5</sup> Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises qui ont accepté de répondre à un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023.

## 1.2 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



### Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écartier les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance** jugées insuffisantes, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle est exclue au regard de notre **politique PAI** ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure ou égale à 3/5.



### Un filtre de sélection des contributions environnementales ou sociales positives

Nos **trois critères de sélection** permettent de favoriser les entreprises répondant à l'objectif de recherche d'impact du fonds en validant au moins deux des trois critères suivants :

- Les modèles économiques reposant sur une offre de produits et services destinés, dès leur conception, à avoir un **impact social et environnemental positif** (Tech for Good), mesurés par une **Contribution Sociétale des produits et services (CS)** supérieure ou égale à +10% ou par une **Contribution Environnementale Nette (NEC)** strictement positive ;
- Les entreprises contribuant à la **réduction des externalités négatives de la technologie sur les personnes et l'environnement**, grâce à leur utilisation éthique et raisonnée des technologies (Good in Tech), mesurée par une **note de risque client**  $\geq 3/5$  ;
- Les entreprises qui ont les capacités et se sont engagées à progresser sur ces deux dimensions – Tech for Good et Good in Tech – dans un avenir proche, mesuré par une **note d'intégration du développement durable**  $\geq 3/5$ .

Ces critères sont issus de la **Charte de la Tech Responsable** co-rédigée avec **Revaia**, qui établit une méthode d'analyse de l'impact d'une entreprise de la Tech sur l'environnement, la société et l'ensemble de ses parties prenantes.

## Univers Sycovalo\*

### Exclusion ESG

Note  
SPICE  
 $\leq 3/5$

et

### Politique d'exclusion ISR

Controverse  
de sévérité 3/3

et

Note Gouvernance  
 $\leq 2,5/5$

### Sélection ESG

#### TECH FOR GOOD

Contribution  
Sociétale des  
produits et services  
 $\geq +10\%$

ou

Net  
Environmental  
Contribution  
 $> 0\%$

#### GOOD IN TECH

Note risque  
client  
 $\geq 3/5$

#### LEVIERS D'AMÉLIORATION

Note d'intégration  
du développement durable  
 $\geq 3/5$

AU MOINS 2 CRITÈRES SUR 3

## Sycomore Sustainable Tech

100% d'entreprises durables investies

## 02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la baisse comme à la hausse, en fonction des entreprises en portefeuille.

### OBJECTIFS

**Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds**

**Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance ESG**

### INDICATEURS PRÉSENTÉS

Part d'investissements durables	96%
Note SPICE pondérée	3,6/5
Exposition aux ODD	9 (53%) ; 8 (43%) ; 3 (4%)

Net Environmental Contribution	+2%
Empreinte carbone	50 teqCO <sub>2</sub> /M€
Exposition aux énergies fossiles	0%

Contribution Sociétale	+29%
Politique droits humains	94%
Croissance des effectifs	+68%

Féminisation des comités exécutifs	26%
Ratio de rémunération du dirigeant vs la moyenne des employés	264x

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, the Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politique en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

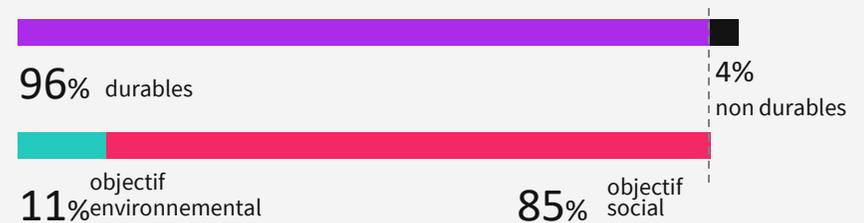
Plus d'informations sur les méthodologies de reporting et les sources de données dans notre [protocole de reporting](#).

## 2.1 Investissements durables

À fin 2024, l'actif net du fonds Sycomore Sustainable Tech était composé à **96% d'investissements durables**<sup>6</sup> (contre 65% pour l'indice de référence). **100% des entreprises investies dans le fonds étaient durables**, en ligne avec l'objectif fixé dans le prospectus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La part non durable correspond à de la liquidité ainsi qu'à des investissements dans le fonds Sycomore Global Éco Solutions (fonds article 9).

Les investissements durables se répartissaient à **11% sur les enjeux environnementaux** avec des entreprises comme **Infineon**, qui produit des semi-conducteurs pour les voitures électriques, ou **Vertiv** qui conçoit des solutions de refroidissement et **85% sur les enjeux sociaux** avec, par exemple, des entreprises d'Edtech comme **Duolingo**, ou de cybersécurité comme **Palo Alto**.

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 31/12/2024<sup>7</sup>



Fonds exposé à 96% au 31 décembre 2024

<sup>5</sup> Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique d'intégration ESG](#). La méthode de calcul des taux d'investissement durable des fonds et indices comptabilise par ordre de priorité et sans double comptage, les investissements à contribution positive sur la NEC, puis la contribution sociétale, le Good Jobs Rating et enfin la note Happy@Work. Les taux publiés s'entendent sans double-comptage et en priorisant les investissements durables environnementaux.

<sup>7</sup> Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds.

## 2.2 Performance SPICE

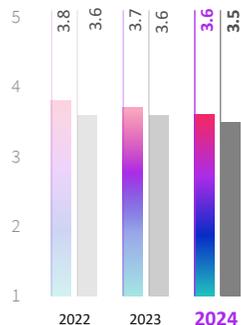
« La création de valeur d'une entreprise n'est durable que si elle est partagée par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre **modèle d'analyse fondamentale propriétaire**, baptisé SPICE<sup>8</sup>, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Sustainable Tech (3,6/5) a baissé de 0,1 point par rapport à 2023 (3,7/5), en raison d'investissements plus importants dans des entreprises moins matures dans leur démarche ESG (notamment avec une exposition accrue aux Etats-Unis), mais demeure **au-dessus de l'indice** MSCI ACWI Information Technology (3,5/5). Les entreprises les mieux notées en portefeuille sont **ASML**, fabricant de machines de photolithographie pour l'industrie des semi-conducteurs, **Microsoft**, entreprise de logiciels, processus d'entreprise, de cloud et d'informatique personnelle et **Servicenow**, plateforme cloud d'automatisation des flux de travail pour les entreprises numériques.

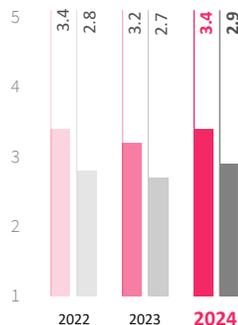
### ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

#### SPICE



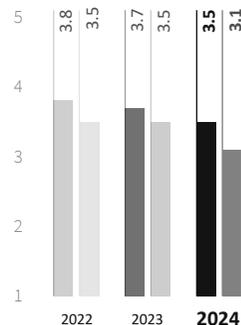
#### SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



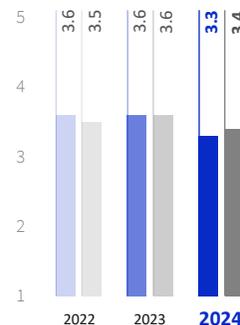
#### PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



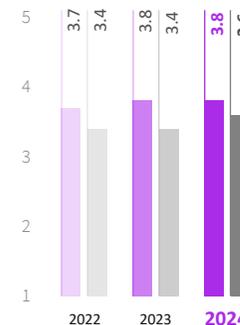
#### INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



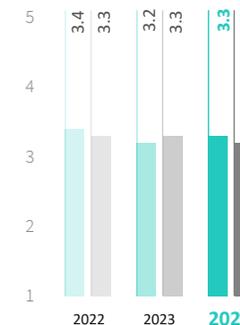
#### CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



#### ENVIRONMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



 Sycomore Sustainable Tech  MSCI ACWI Information Technology

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 95%

<sup>8</sup> La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 10%\*S + 15%\*P + 50%\*I (avec 60% de la note I dédiée au modèle économique et 40% à la Gouvernance) + 10%\*C + 15%\*E. Cette pondération varie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise.

2.3

## Exposition aux Objectifs de Développement Durable

Nous proposons ici une représentation de l'exposition des entreprises en portefeuille aux **17 Objectifs de Développement Durable** adoptés par les Nations Unies en 2015 et, plus spécifiquement, aux **169 cibles** qui les composent. Nous définissons ici l'exposition par l'opportunité, pour chaque entreprise, de **contribuer positivement à l'atteinte des ODD**, par les produits et les services qu'elles offrent<sup>9</sup>.

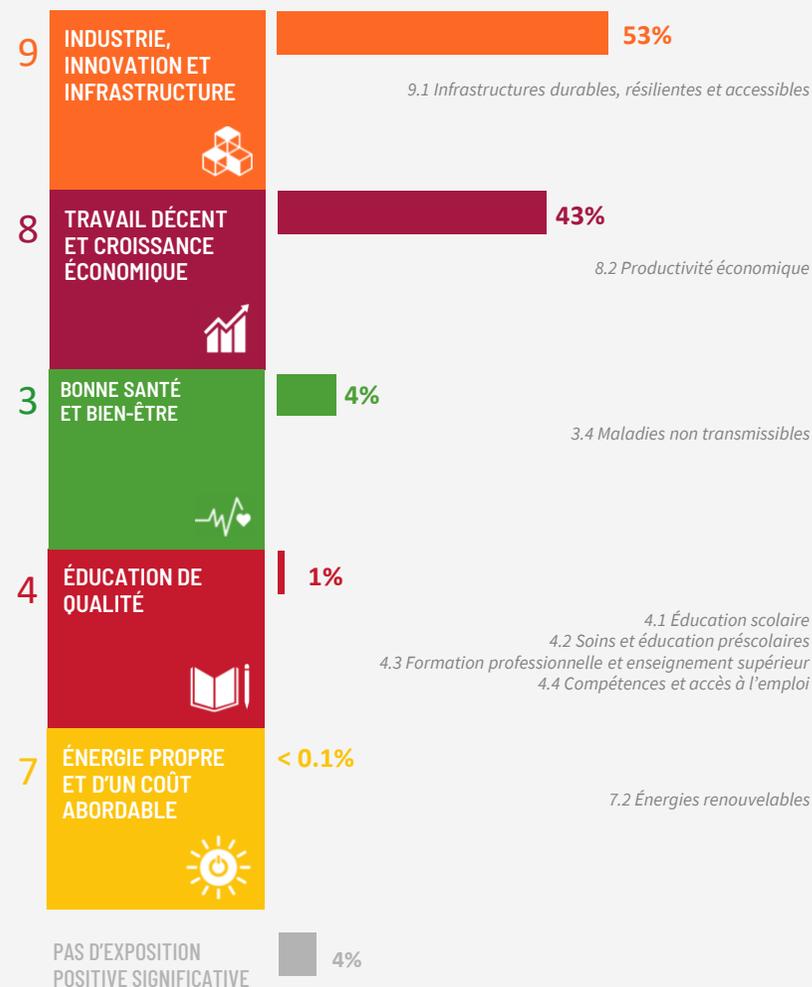
Notre analyse se base sur une liste d'activités :



Pour chaque activité, nous avons identifié **une à trois cibles auxquelles elle est la plus susceptible de contribuer positivement**, ceci n'excluant pas qu'elle peut être exposée simultanément à d'autres ODD ou d'autres cibles. **Chaque entreprise est ensuite analysée au regard des activités qu'elle exerce**. Ainsi, une entreprise exerçant des activités différentes peut être exposée à plusieurs cibles, l'exposition étant alors pondérée par la partie du chiffre d'affaires représentée par chaque activité.

Nous avons également souhaité **distinguer les entreprises entre elles en fonction de leur potentiel de contribution positive**, au regard du positionnement de leur portefeuille actuel de produits et services. Ainsi, plus les produits et services et les bénéficiaires sont ceux visés par la cible de l'ODD, plus le degré d'alignement sera élevé : alignement fort, moyen ou faible. Cette analyse est qualitative et s'appuie sur les éléments à notre disposition grâce aux données collectées pour l'évaluation des contributions environnementales et sociétales nettes (NEC et CS). Nous avons également identifié les activités qui, selon notre analyse, n'ont pas d'exposition positive significative aux ODD.

Enfin, les entreprises peuvent également **contribuer aux ODD par leurs pratiques et la manière dont elles conduisent leurs opérations** : ceci n'est pas recensé dans cet exercice centré sur l'exposition des produits et services aux ODD.



<sup>9</sup>Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC).

2.4

# Indicateurs de durabilité

## Social

### Contribution sociétale des produits et services

Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100% à +100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services qui **contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies<sup>10</sup>.

À fin 2024, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille s'établit à **+29% contre +21% pour l'indice de référence** du fonds, stable par rapport à 2023 (+28%). **L'objectif de surperformance du fonds par rapport à l'indice est atteint.** La contribution sociétale du fonds s'explique par l'investissement dans des entreprises qui contribuent à des services de santé avec **Veeva Systems** (solutions de logiciels pour la santé), au développement de petites ou moyennes entreprises avec **Monday.com** (logiciels dédiés aux petites et moyennes entreprises aux États-Unis) ou encore à des infrastructures clés avec **ON Semiconductor** (fabricant de semi-conducteurs pour l'automobile électrique, l'industrie et la télécommunication) et **MongoDB** (logiciel pour la gestion de bases de données avec un code open source).



#### Contribution sociétale neutre

Certaines entreprises ont une contribution sociétale neutre parce qu'elles évoluent dans des secteurs ne répondant pas spécifiquement à des besoins sociaux fondamentaux, tels que le conseil, avec **Accenture (CS +8%)**, ou les logiciels de gestion des flux de travail, avec **Servicenow (CS +13%)**.



#### Contribution sociétale très positive

D'autres entreprises en portefeuille répondant à des besoins essentiels comme l'éducation avec **Duolingo (CS +50%)**, la cybersécurité avec **CyberArk (CS +65%)** ou l'automobile électrique avec **ON Semiconductor (CS +64%)**, ont une contribution sociétale très forte.



<sup>10</sup> Pour plus d'information consulter notre [Charte Sociale](#).

2.4

## Indicateurs de durabilité

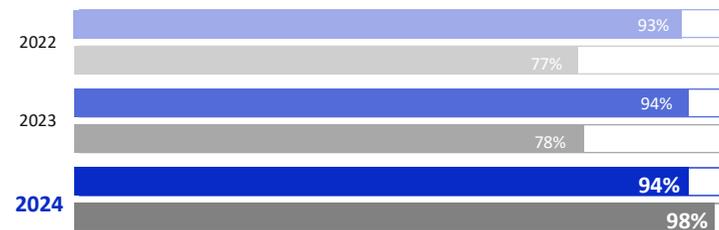
### Politique de droits humains

Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une politique dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM.

En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les **processus de diligence raisonnable** mis en place par l'entreprise, l'**identification des risques saillants** auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de **mécanismes de réparation**. En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **Bloomberg** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

En 2024, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains est au **même niveau que l'an passé** et s'élève à 94%, **en-dessous de l'indice à 98%**. La formalisation de politiques de droits humains est un axe important d'engagement auprès des entreprises en portefeuille ne l'ayant pas encore fait. A fin 2024, une entreprise a publié sa politique suite à notre engagement et 5 entreprises font encore l'objet d'un engagement sur le sujet.

#### PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



■ Sycomore Sustainable Tech ■ MSCI ACWI Info Tech

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 98% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 81%

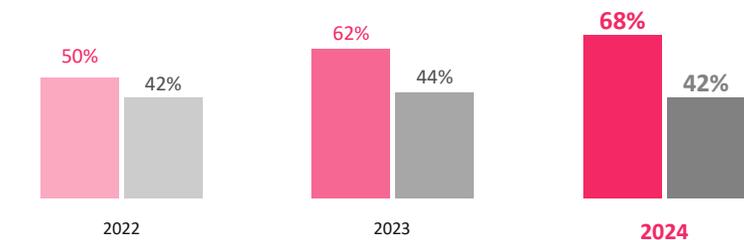
### Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

En 2024, l'évolution positive des effectifs des entreprises en portefeuille (+68% sur trois ans pour le fonds contre +42% pour l'indice de référence) témoigne du dynamisme de certaines entreprises investies. On observe de bonnes dynamiques de création d'emplois notamment pour **Wiwynn** (fabrication de composants de centres de données), **MongoDB** (nouvelles bases de données), **Coherent** (semi-conducteurs) et **Astera Labs** (semi-conducteurs) qui voient leurs effectifs plus que doubler en trois ans. Le fonds est également investi dans des groupes pour lesquels la croissance des effectifs sur les trois dernières années est très faible voire négative (**ON Semiconductor**, **Delta Electronics**, **Micron Technology** et **BE Semiconductor**) notamment à la suite de plans de licenciements dans les entreprises concernées.

En 2024, pour donner suite aux mouvements de licenciements massifs (sur l'année 2023 et 2024) dans le secteur de la Tech, nous avons poursuivi et initié des **actions d'engagement**, menées au cas par cas, avec les entreprises investies afin de **promouvoir une gestion responsable des restructurations**.

#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 3 ANS



■ Sycomore Sustainable Tech ■ MSCI ACWI Info Tech

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 97% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 97%

2.4

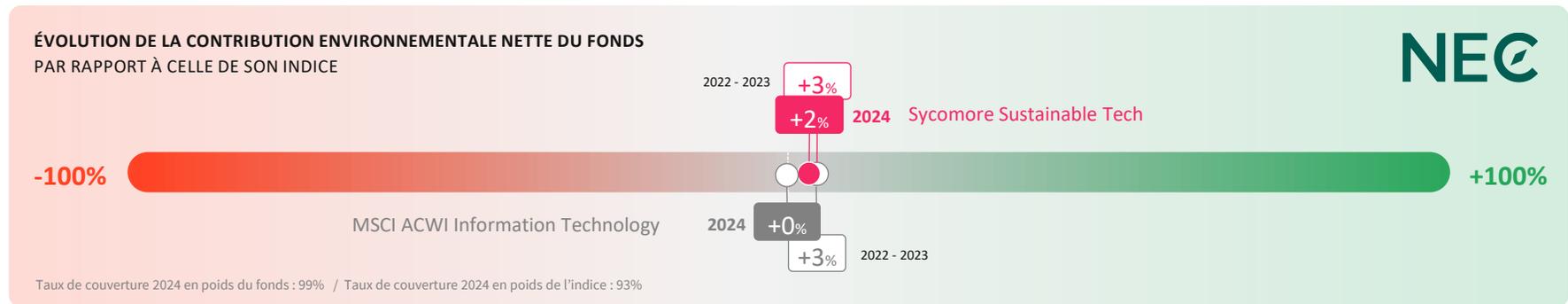
Indicateurs de durabilité

Environnement

Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale<sup>11</sup>.

À fin 2024, la NEC du fonds Sycomore Sustainable Tech est de **+2%**<sup>12</sup> contre **+0%** pour le **MSCI ACWI Information Technology**. La NEC du fonds a légèrement baissé en 2024 par rapport à 2023 (+3% à fin 2023). Cette évolution s'explique notamment par la revue des NEC : TSMC, NVIDIA et Microsoft (trois premiers poids du fonds) ou encore Advanced Micro Devices, ont des NEC plus faibles suite une analyse plus fine des segments d'activité et des mix énergétiques des pays d'implantation. Cet effet a été contrebalancé avec l'investissement dans **Infineon** (semiconducteurs exposés à la mobilité électrique) ou **Vertiv** (solutions de refroidissement pour les centres de données). La revue à la hausse de certaines NEC comme pour **ASML** (semi-conducteurs) et **Micron** dans le cadre de la mise à jour de l'analyse et la valorisation de la contribution de ces entreprises notamment à la mobilité durable a aussi contribué à limiter la baisse de la NEC globale.



Contribution environnementale négative

La contribution environnementale de **NVIDIA**, géant des semi-conducteurs, est négative (**NEC -9%**), en raison notamment de son exposition géographique et l'implantation de ses usines en Asie, notamment Chine, où le mix énergétique est très carboné. La société est aussi pénalisée par son exposition aux cryptomonnaies et aux jeux vidéo.



Contribution environnementale moyenne

La contribution environnementale d'entreprises telles que **ServiceNow** ou **Accenture** est de **0%** car elles évoluent dans des secteurs peu exposés à la transition écologique, les logiciels pour la première et conseil et conférences pour la deuxième et auprès d'entreprises de secteurs très variés.



Contribution environnementale très positive

Les activités liées aux semiconducteurs exposés à la mobilité électrique, avec **Infineon**, (**NEC +17%**) ou aux centres de données présentant une efficacité énergétique et une part d'énergie renouvelable supérieurs aux moyennes mondiales comme **Vertiv** (**NEC +20%**), ont une contribution environnementale nettement positive.



<sup>11</sup> Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consulter le site de la [NEC Initiative](#). <sup>12</sup> NEC 1.1 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2020 à 2024.

2.4

## Indicateurs de durabilité

### Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, **l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

À fin 2024, l'empreinte carbone moyenne pondérée de Sycomore Sustainable Tech est de **50 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de valeur d'entreprise** versus **47 teq CO<sub>2</sub>/M€** de valeur d'entreprise (EVIC) pour son indice de référence. Les entreprises les plus contributrices à ce résultat sont des entreprises de semi-conducteurs, du fait de leur activité industrielle, comme **Micron, Wiyynn, Taiwan Semiconductor** ou **BE Semiconductor**. À contrario, les entreprises de logiciels comme **Confluent, ServiceNow** ou encore **MongoDB**, sont très peu contributrices du fait de la faible intensité carbone de leurs opérations.

À compter de janvier 2025, le fonds reporte sur l'intensité carbone scope 1, 2, 3 amont et aval. À fin 2024, cette intensité s'établit à 282 t eq CO<sub>2</sub> par Meuros de chiffre d'affaires contre 172 pour le benchmark.

#### ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO<sub>2</sub>



Source 2022 et 2023 : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.  
 Source 2024 : changement de source vers MSCI, et ajout du scope 3 aval.  
 Taux de couverture 2024 en poids du fonds 98% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 98%

### Exposition aux énergies fossiles

La part des encours du fonds Sycomore Sustainable Tech investie dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du règlement SFDR est de **0% à fin 2024** (vs. 0% à fin 2023). Le fonds n'est pas exposé à ce secteur car il applique une politique d'exclusion stricte concernant l'exposition à la chaîne de valeur des énergies fossiles.

## Gouvernance

### Rémunération des dirigeants

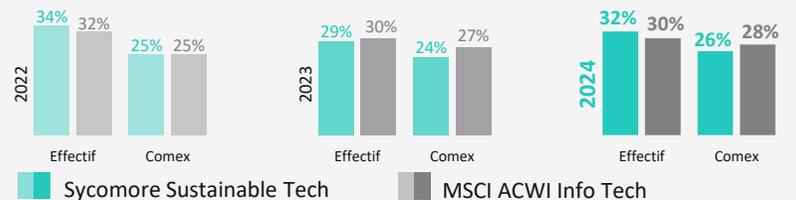
Comme expliqué précédemment, depuis début 2025 le fonds a pour objectif de surperformer son indice sur le ratio de la rémunération du dirigeant par rapport à la rémunération moyenne des employés. Le positionnement du fonds sur la Tech Responsable entraîne une inéligibilité des GAFAs et une surexposition à des entreprises de la Tech aux pratiques responsables notamment en matière de répartition de la valeur et d'équité salariale. À fin 2024, le ratio est de 264 pour le fonds contre 340 pour l'indice, avec un taux de couverture du fonds à 80%.

### Diversité de genre

La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des genres du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 Mds \$** au PIB mondial d'ici 2025<sup>13</sup>. Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.

En 2024, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises du fonds Sycomore Sustainable Tech est de **26%**, **légèrement en-dessous de celui de l'indice** (28%) et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **32%**, **supérieur à l'indice de référence** (30%). Certaines entreprises, comme **Gitlab, Intuit, Analog Devices, Procore** et **Infineon** ont plus de 35% de femmes dans leurs comités de direction. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. Notamment les entreprises asiatiques **Veeva Systems, ASML** et **Keyence** présentent plus de 20 points de différence entre la féminisation de leur effectif et celle de leur comité exécutif.

#### FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 97% pour le comex et 96% pour les effectifs  
 Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 95% pour le comex et 97% pour les effectifs

<sup>13</sup> McKinsey Global Institute, "The Power of Parity : how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015

## 03 Engagements et votes

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire**, qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. **Notre mission : humaniser l'investissement.** »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'engagement](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, **nous suivons les progrès des entreprises** et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but **d'augmenter la probabilité de succès de l'engagement**.

### 3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons formalisé et partagé **124 axes d'amélioration** (contre 88 en 2023) auprès de **25 entreprises en portefeuille** (25 en 2023 également). **81% de ces engagements** ont été menés dans le cadre de **dialogues individuels** alors que les **19% restants** ont été menés dans le contexte d'**actions d'engagement collaboratives**. 50% des axes communiqués aux entreprises ont porté sur des éléments de stratégie, 35% sur des éléments de transparence et le restant sur les performances extra-financières.



Parmi les engagements initiés en 2024, **53%** concernent directement la **gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse [SPICE](#)). Les principaux sujets abordés ont été la **rémunération des dirigeants**, en particulier la transparence des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, et la **composition et le fonctionnement des conseils d'administration**.

**27% des engagements**, soit 34 engagements, ont concerné la **gestion du capital humain** au sein des entreprises en portefeuille. Une part importante de ces dialogues vise la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, notamment dans le cadre de notre adhésion au Club 30% qui promeut un taux minimal de représentation des femmes de 30% dans les comités exécutifs des entreprises du SBF 120. Nous avons à ce titre participé au dialogue collaboratif mené avec **Intuit et Palo Alto**. D'autre part nous avons pu engager avec **TSMC et Micron**, par exemple, de manière individuelle. Nous avons demandé à **Procore Technologies** d'augmenter son ratio de femmes au comité exécutif et au conseil d'administration. Pour d'autres entreprises, telles que **Asia Vital Components** ou **LEENO Industrials**, nous avons demandé la publication du ratio du salaire homme/femme.

**5% des engagements**, soit 7 engagements, ont porté sur les **enjeux environnementaux**, et plus particulièrement sur les stratégies Climat des entreprises et leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ces engagements ont eu lieu à l'occasion de dialogues individuels avec **Coherent, Micron, Intuit ou encore Confluent**. La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Sustainable Tech avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

## 3.1

## Nos actions d'engagement

## Controverses et engagement

Dans la continuité de l'année 2023, nous avons continué à surveiller les controverses en lien avec les sociétés investies. Suite aux nombreuses annonces de restructurations l'an passé nous avons porté encore plus d'attention cette année sur ce sujet. Des **axes d'amélioration** ont été communiqués à certaines entreprises à l'occasion de dialogues initiés dans le cadre de controverses : notamment avec **SAP** sur la publication d'indicateurs de capital humain (en particulier la mobilité interne et l'attrition des employés par géographie et par poste, ou l'impact de la restructuration sur l'engagement des employés) suite aux annonces de restructuration.

Si les échanges que nous avons eus nous ont en général confortés sur les mesures prises par les entreprises pour limiter les risques mis en évidence par ces controverses, ils ont été l'occasion d'**approfondir des enjeux ESG** matériels pour ces entreprises et de les encourager à être **plus transparentes** sur les actions déployées pour limiter les impacts négatifs associés à ces risques.

## NOTRE ENGAGEMENT COLLABORATIF AVEC



portant sur l'analyse des risques potentiels de sa technologie sur les droits de l'homme

Sycomore AM et 8 actionnaires institutionnels ont exprimé à **NVIDIA** des préoccupations partagées concernant les **risques de ses produits sur les droits de l'homme, étant donné son rôle central dans l'avancement de l'intelligence artificielle**. Nous avons encouragé NVIDIA à mettre en pratique sa politique de droits de l'homme dès la conception des produits.

Nous avons continué d'insister sur la nécessité de processus de diligence raisonnable continus pour limiter les risques de mauvais usage des produits, incluant la vérification des clients et des distributeurs.

## Suivi des progrès

24

actions  
d'engagement  
évaluées en 2024

63%

de progrès observés sur  
ces 24 actions d'engagement

46%

des actions d'engagement  
toujours ouvertes

Nous avons également réalisé un suivi de **24 axes d'amélioration transmis en 2022 à 12 entreprises** en portefeuille et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 63% de ces axes.

**NVIDIA** a publié le nombre d'heures de formation par employé. **SAP** a atteint 44% de femmes (sans comptabiliser les représentants salariés) au Conseil d'Administration en 2023. **Soitec** publie désormais le ratio salaire homme/femme, a aussi atteint un certain niveau de diversité au comité exécutif et a renforcé le niveau d'indépendance de son conseil d'administration. **ASML** a ajusté ses critères extra-financiers dans la rémunération du management exécutif afin de les rendre plus transparent et plus logique avec leur industrie. **ServiceNow** a annoncé la publication d'un rapport sur l'utilisation de l'IA tout en y incorporant une politique claire sur son utilisation. La société a aussi montré une progression au niveau de la diversité de son conseil d'administration avec 36% de femmes en 2023 (encore en dessous des 40% que nous demandons).

Nous avons également souligné l'importance de canaux de réclamation efficaces et demandé des précisions sur l'approche de **NVIDIA** pour identifier les préjudices dans les zones de conflit qui peuvent être directement liés à ses produits (par exemple, des puces **NVIDIA Jetson TX2** ont été trouvées dans des munitions russes de type **Lancet-3M**).

**NVIDIA** nous a communiqué le lancement en 2024 d'un **comité d'éthique de l'IA** qui s'est penché sur des modèles de cas d'utilisation, a signalé les problèmes potentiels et a formulé des recommandations. Cependant concernant les droits humains, **NVIDIA** ne semble pas pouvoir mettre en place de due diligence sur l'utilisation de ses produits afin de s'assurer qu'aucun préjudice n'existe notamment dans les zones de conflit. **NVIDIA** travaille tout de même sur sa politique de droits humains qui devrait être publiée en 2025.

## 3.1 Nos actions d'engagement

### NOTRE ENGAGEMENT POUR LA GESTION RESPONSABLE DES RESTRUCTURATIONS : FOCUS SUR LE CAS SAP



En janvier 2023, **SAP** a annoncé une **restructuration** impactant **3 000 salariés** (environ 2.5% des effectifs). Nous avons eu plusieurs échanges avec l'entreprise dans le cadre de nos analyses sur la gestion responsable des réorganisations et avons été particulièrement attentifs aux points suivants :

- Les **raisons** de cette restructuration et si d'autres pistes plus protectrices de l'emploi avaient pu être envisagées ;
- Les **personnes impliquées dans la décision** (en particulier les représentants des salariés et la marge de manœuvre laissée aux managers) ;
- La **pertinence du choix de licencié** au sein de certains départements ou certaines géographies ;
- Le **timing** et les **moyens de communication** mis en œuvre pour informer les salariés et leurs représentants, mais aussi pour répondre à leurs interrogations tout au long du processus ;
- Pour les employés concernés par la restructuration, le **contenu des plans proposés** : aides financières (et si supérieures aux minimums réglementaires), ressources professionnelles, possibilités d'évolution en interne, etc. ;
- Pour les employés non concernés : les potentiels impacts sur la **culture d'entreprise**, le **bien-être au travail** et l'**engagement**.

Nous avons poursuivi notre engagement initié avec l'entreprise dès 2023 et lors des différents plans de licenciements annoncés depuis afin d'adapter la stratégie de SAP à son nouvel environnement concurrentiel (transition vers le cloud, offres liées à la durabilité, IA).

Nous comprenons que cette réorganisation s'inscrit dans **une vision long terme** et incitons l'entreprise à mettre en place et **mieux communiquer sur les analyses/bilans de compétences réalisés et plans de formations proposés aux salariés** pour soutenir ces nouveaux développements.

Nous notons positivement la transparence sur les types de départ, qui pour environ 2/3 ont eu lieu via des plans volontaires et en retraite anticipée. Nous identifions la publication du nombre de salariés ayant bénéficié d'une réembauche en interne comme un axe de progrès.

Au-delà du sujet des restructurations, nous avons, en 2024, identifié d'autres sujets d'engagement avec le Groupe : **satisfaction des salariés suite à la dégradation des résultats en la matière, changements successifs au sein de l'équipe dirigeante**. Au vu des risques ainsi mis en évidence, l'exposition du portefeuille à SAP a été ajustée au cours de l'année. Nous poursuivrons notre engagement en 2025, sur les enjeux de capital humain et de gouvernance.



## 3.1

## Nos actions d'engagement

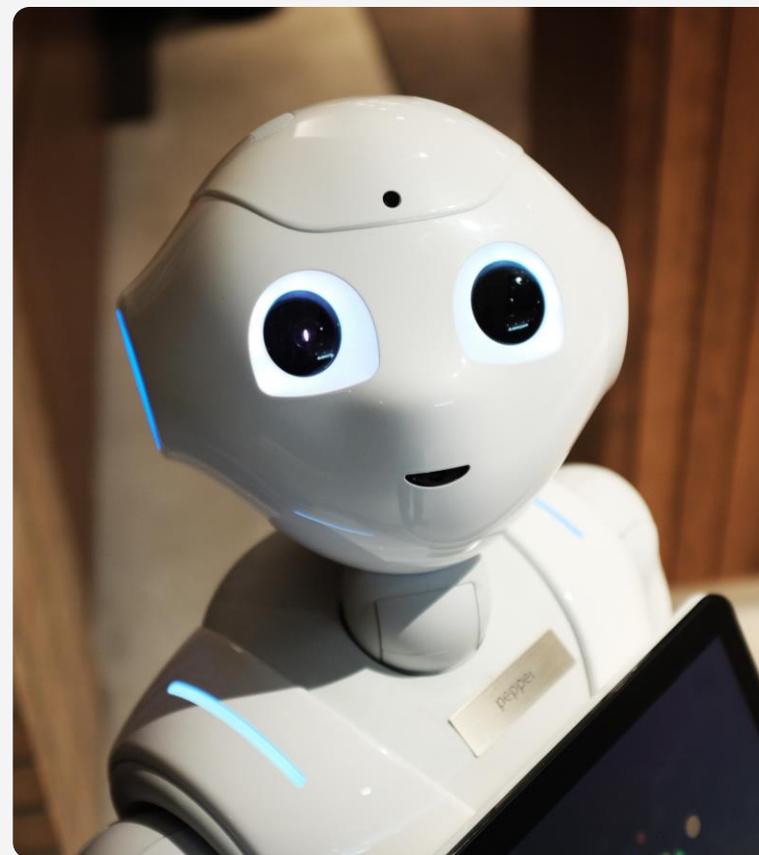
### NOTRE ENGAGEMENT COLLABORATIF SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ÉTHIQUE

En 2024 nous avons poursuivi notre action d'engagement dans la coalition menée par la **World Benchmarking Alliance** pour sensibiliser les entreprises de la Tech aux enjeux de l'**Intelligence Artificielle (IA)** éthique. Cette initiative regroupant 61 investisseurs gérant **8 500 milliards de dollars cible 74 entreprises parmi les 200 plus grandes de la Tech** ne présentant pas de politique d'IA éthique. Sycomore AM a pris part aux actions menées auprès de **Micron, Broadcom** et **ASML**.

Les **points marquants** de cette campagne d'engagement sur l'IA éthique en 2024 ont été les suivants :

- Le premier événement majeur de 2024 a été la mise à jour de la déclaration d'intention des investisseurs pour une IA éthique.
- Au cours de l'année, nous avons organisé **4 appels d'engagement et 3 appels éducatifs** (meilleures pratiques - évaluation de l'impact sur les droits de l'homme et sur les cadres juridiques actuels et à venir pour régir le développement, le déploiement et l'utilisation de l'IA) entre investisseurs.
- Pour la deuxième phase d'engagement, sur les 200 entreprises présentes dans le WBA Digital Inclusion Benchmark, **74 entreprises ont un investisseur principal**.
- 74 entreprises ont été contactées et ont reçu la déclaration de l'investisseur.
- **25 entreprises ont accepté d'être appelées** pour discuter de leurs politiques, de leur gouvernance et de leurs pratiques en matière d'IA. Il s'agit d'Alibaba, ASML, Broadcom, BT Group, Capgemini, Eutelsat, HCL, Infineon, Intel, KPN, Logitech, Meituan, Meta, Micron, Microsoft, NetEase, Orange, Palantir, Qualcomm, SONY, Swisscom, Telenor, Telstra, Texas Instruments, Verizon, Vodafone.
- De nouvelles données du World Benchmarking Alliance montrent que **71 des 200 plus grandes entreprises numériques ont désormais mis en place des principes d'IA**, soit un tiers des plus grands acteurs de l'industrie. Ce chiffre est en hausse par rapport à septembre 2023, où il n'était que de 52.

L'engagement se poursuit en 2025, incluant désormais les **problématiques de reconnaissance faciale et de droits digitaux**.



## 3.1

## Nos actions d'engagement

**NOTRE ENGAGEMENT COLLABORATIF SUR LA TECHNOLOGIE, LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE**

Alors que le temps consacré à la tech a explosé au cours de la dernière décennie, nous interrogeons rarement sur les **impacts de la technologie sur notre bien-être**.

En effet, la recherche académique montre que la surutilisation des écrans, surtout très jeune, peut entraîner **des troubles de la concentration et du comportement, notamment la dépression et l'isolement**. L'utilisation accrue d'Internet, des smartphones et des différents médias (comme les jeux vidéo, les réseaux sociaux et les services de streaming) soulève la question de l'addiction, dont les symptômes incluent des changements d'humeur, le repli sur soi ou l'absence d'intérêt pour son entourage. Plusieurs études montrent également que la technologie a un impact sur le bien-être : les médias sociaux peuvent contribuer à une augmentation du stress et à une faible estime de soi. De plus, l'exposition aux écrans et l'utilisation d'Internet affectent la qualité et le temps de sommeil. Ces effets secondaires sont encore plus marqués chez les enfants, pour lesquels l'exposition à la télévision retarde le développement du langage. Enfin, l'environnement réglementaire évolue et impose des contraintes juridiques croissantes aux entreprises du secteur dans toutes les géographies. Mais les impacts négatifs potentiels de la technologie sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs finaux ont longtemps été sous-estimés par les entreprises.

Préoccupés par la faible prise en compte de ces enjeux par les entreprises de la Tech, **Sycomore AM et Axa IM ont initié une coalition sur la technologie, la santé mentale et le bien-être**. Cette initiative a rassemblé **33 investisseurs institutionnels globaux, représentant 2 622 milliards de dollars** d'actifs sous gestion afin d'inciter les entreprises ciblées à élaborer des politiques et mesures concrètes pour atténuer l'impact potentiellement négatif de la technologie sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs finaux. Cette initiative vise à ne pas se limiter aux GAFAs pour aussi cibler des entreprises opérant dans les domaines de l'informatique, des médias, d'Internet, des jeux vidéo et jeux en ligne, des logiciels, de l'edtech et des télécommunications.

La coalition cherche à **comprendre et promouvoir les meilleures pratiques actuelles en termes de bien-être des utilisateurs**, comme :

- Définir une **politique** et mettre en place des **mesures** pour atténuer les risques d'addiction et les effets néfastes potentiels sur la santé mentale et le bien-être de l'utilisateur final.
- S'engager à **assurer la sécurité des enfants en ligne** dans les codes de conduite, les politiques en matière de droits humains ou les dispositifs d'évaluation des risques. Par exemple, mettre en place un site dédié qui détaille notamment leur politique de protection de l'enfant. Se fixer des objectifs spécifiques et communiquer sur les progrès accomplis.
- Définir des **objectifs à court et moyen termes** (même s'ils ne sont pas quantitatifs du fait du thème abordé), permettant aux actionnaires de suivre les améliorations et les progrès réalisés par les entreprises dans ce domaine.
- Développer **un dispositif signalant les contenus préjudiciables en ligne**, coopérer avec les autorités pour dénoncer les abus en ligne, et nouer des partenariats avec des tiers en matière de sécurité en ligne.
- **Gouvernance, transparence et divulgation** dans le cadre du contrôle du contenu de leurs produits.
- **Soutenir les initiatives pédagogiques** en matière de sécurité en ligne et celles en lien avec la technologie, la santé mentale et le bien-être.

Les dialogues menés en 2024, nous ont mis en avant plusieurs enseignements clés :

- **Les entreprises font souvent référence au bien-être, mais abordent rarement la question de la santé mentale**. Le terme « bien-être » est plus large et couvre souvent des sujets qui dépassent le champ d'application de notre initiative ;
- Les entreprises n'effectuent généralement **pas d'évaluation des risques** sur les questions de santé mentale et de bien-être ;
- L'accent tend à être mis sur les employés, avec **peu de mention des utilisateurs finaux**, alors que notre initiative soit centrée sur la santé mentale des utilisateurs finaux ;
- Il y a une **absence notable d'objectifs qualitatifs et quantitatifs liés au bien-être et à la santé mentale**. Nos dialogues sont l'occasion de mettre en avant l'importance d'indicateurs déterminés en collaboration avec les parties prenantes pour être en mesure d'agir et d'atténuer les impacts négatifs potentiels.

3.2

## Nos votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, nous votons systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2024, nous avons ainsi voté comme en 2023 à 100% des assemblées générales des entreprises en portefeuille :

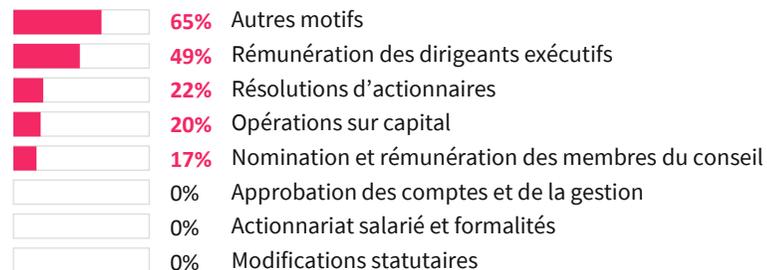
**34** AG votées  
(soit 100% en France et hors France)

**85%** des AG avec au moins un vote contre

**386** résolutions

**24%** de votes contre

### Part des votes négatifs Thèmes



Le taux de contestation moyen est de 24%. Comme le montre le graphique, les niveaux de contestation les plus importants ont porté sur les "autres motifs" (65% de votes contre) et la rémunération des dirigeants exécutifs (49%).



Concernant les rémunérations, nous sommes très vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération. Des sujets qui ont fait l'objet d'engagement en 2024 avec des entreprises telles que **NVIDIA, TSMC, Micron ou encore Intuit**.



Concernant les "autres motifs", la totalité des résolutions auxquelles nous nous sommes opposés concernaient l'élection des auditeurs. Nous n'avons pas soutenu ces élections lorsque l'ancienneté de leurs mandats était supérieure à 10 ans conformément à notre Politique de vote.



Au total 11 résolutions portaient sur des thèmes de durabilité. Toutes ces résolutions ont été déposées par des actionnaires. Sycomore AM a voté en faveur de 8 d'entre elles, notamment celle requérant **Applied Materials** à publier de nouvelles données extra-financières, ou bien celle demandant à **Microsoft** de publier (tous les ans) un rapport sur la publication de données par IA dans le but de vérifier ce qui relève de l'information et de la désinformation.



Nous avons soutenu 78% des résolutions d'actionnaires proposées. Parmi les résolutions soutenues, certaines portaient sur des questions de rémunération, d'éthique des affaires (fiscalité, lobbying), de diversité ou encore d'utilisation des nouvelles technologies et de droits humains et demandaient plus de transparence ou des stratégies plus ambitieuses sur le reporting et les due diligence des entreprises sur ces aspects. Nous avons par exemple soutenu deux résolutions chez **Microsoft** qui demandaient la publication de rapports sur les risques liés à l'Intelligence Artificielle et au développement des armes. Nous avons également voté pour les résolutions visant à demander la séparation du rôle de CEO et président du conseil d'administration, par exemple chez **Synopsys** et **Salesforce**. De manière générale sur les résolutions d'actionnaires portant sur des sujets environnementaux et/ou sociaux, nous avons voté contre les résolutions ne nous paraissant pas pertinentes au regard des pratiques actuelles de l'entreprise ou de son exposition au risque concerné.

## 04 Annexes

## INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE SUSTAINABLE TECH AU 31.12.2024

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	CS <sup>14</sup>	NEC <sup>15</sup>	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>16</sup>
MICROSOFT CORP	8,81%	31%	2%	Social	
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	8,20%	20%	-4%	Social	
NVIDIA CORP	7,41%	23%	-9%	Social	
INTUIT INC	4,77%	20%	3%	Social	Environment, Investors, People, Society&Suppliers
SYNOPSYS INC	4,56%	33%	3%	Social	
MONGODB INC	4,52%	52%	8%	Social	
WORKDAY INC-CLASS A	4,37%	13%	3%	Social	
BROADCOM INC	3,99%	29%	0%	Social	Clients
ADVANCED MICRO DEVICES	3,97%	24%	-1%	Social	
MICRON TECHNOLOGY INC	3,49%	36%	7%	Social	Clients, Environment, Investors, People, Society&Suppliers
GITLAB INC-CL A	3,05%	30%	8%	Social	Investors
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	3,02%	44%	0%	Social	
ASML HOLDING NV	2,81%	27%	12%	Environnement et Social	Investors, Society&Suppliers
APPLIED MATERIALS INC	2,55%	25%	10%	Environnement et Social	
SENTINELONE INC -CLASS A	2,49%	56%	3%	Social	
ACCENTURE PLC-CL A	2,27%	8%	0%	Social	
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL	2,09%	65%	4%	Social	Investors
ADVANTEST CORP	2,08%	24%	1%	Social	Investors
SERVICENOW INC	2,01%	13%	2%	Social	
ANALOG DEVICES INC	1,95%	26%	10%	Social	
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,80%	32%	17%	Environnement et Social	Society&Suppliers
ON SEMICONDUCTOR	1,73%	64%	11%	Environnement et Social	
WIWYNN CORP	1,62%	25%	0%	Social	Investors, People

<sup>14</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux.  
<sup>15</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.  
<sup>16</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environnement : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

ENTREPRISE	POIDS EN PORTEFEUILLE	CS <sup>12</sup>	NEC <sup>13</sup>	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>14</sup>
KEYENCE CORP	1,40%	0%	30%	Social	
ASIA VITAL COMPONENTS	1,38%	-3%	31%	Social	Investors, People
MONDAY.COM LTD	1,27%	X	33%	Social	
LEENO INDUSTRIAL INC	1,22%	0%	33%	Social	Investors People
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1,16%	2%	30%	Social	
DELTA ELECTRONICS INC	1,12%	9%	32%	Social	Investors, People
COHERENT CORP	1,00%	11%	29%	Environnement et Social	Society&Suppliers
ARISTA NETWORKS INC	0,77%	2%	31%	Social	
ASTERA LABS INC	0,56%	0%	35%	Social	
VERTIV HOLDINGS CO-A	0,52%	20%	25%	Environnement et Social	Investors, People, Society&Suppliers
PROCORE TECHNOLOGIES INC	0,50%	10%	30%	Environnement et Social	Investors, People
PALO ALTO NETWORKS INC	0,50%	3%	53%	Social	Investors
DUOLINGO	0,47%	6%	50%	Social	Clients, Investors
SNOWFLAKE INC-CLASS A	0,30%	0%	30%	Social	
CONFLUENT INC-CLASS A	0,30%	5%	30%	Social	Environment, Investors, People, Society&Suppliers
PURE STORAGE INC - CLASS A	0,30%	33%	30%	Environnement et Social	Investors

## ENTREPRISES ENGAGÉES ET INVESTIES AU COURS DE L'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLES AU 31.12.2024

ENTREPRISE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>14</sup>
EQUINIX	Environment, Investors
ESKER SA	Environment, Investors, People
SALESFORCE.COM	Clients
SAP	Investors, People
SOITEC	People
STMICROELECTRONICS NV	People

<sup>12</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux.  
<sup>13</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.  
<sup>14</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.



**INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024**

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	UNITÉ	FONDS	INDICE	COUVERTURE FONDS	COUVERTURE INDICE
ÉMISSIONS CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub>	19516	18202	98%	98%
EMPREINTE CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub> /M€	50	47	98%	98%
INTENSITÉ CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub> /M€	282	172	99%	98%
EXPOSITION FOSSILE	%	0%	0%	95%	98%
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	%	64%	46%	97%	99%
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	GWh/M€	9%	6%	96%	98%
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	%	8%	18%	98%	99%
POLLUTION DE L'EAU	tonnes/M€	41,19	0,01	5%	1%
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	tonnes/M€	43,62	34,51	90%	98%
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	%	0%	0%	98%	99%
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	%	0%	0%	98%	99%
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	%	11%	11%	79%	91%
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	%	32%	37%	98%	99%
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	%	0%	0%	98%	99%

**INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024**

*Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.*

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	DÉFINITION
ÉMISSIONS CARBONE	Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3
INTENSITÉ CARBONE	Intensité carbone, scope 1, 2 et 3
EXPOSITION FOSSILE	Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacté négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité
POLLUTION DE L'EAU	Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées



**sycomore  
am**

[www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)

14 avenue Hoche  
75008 Paris